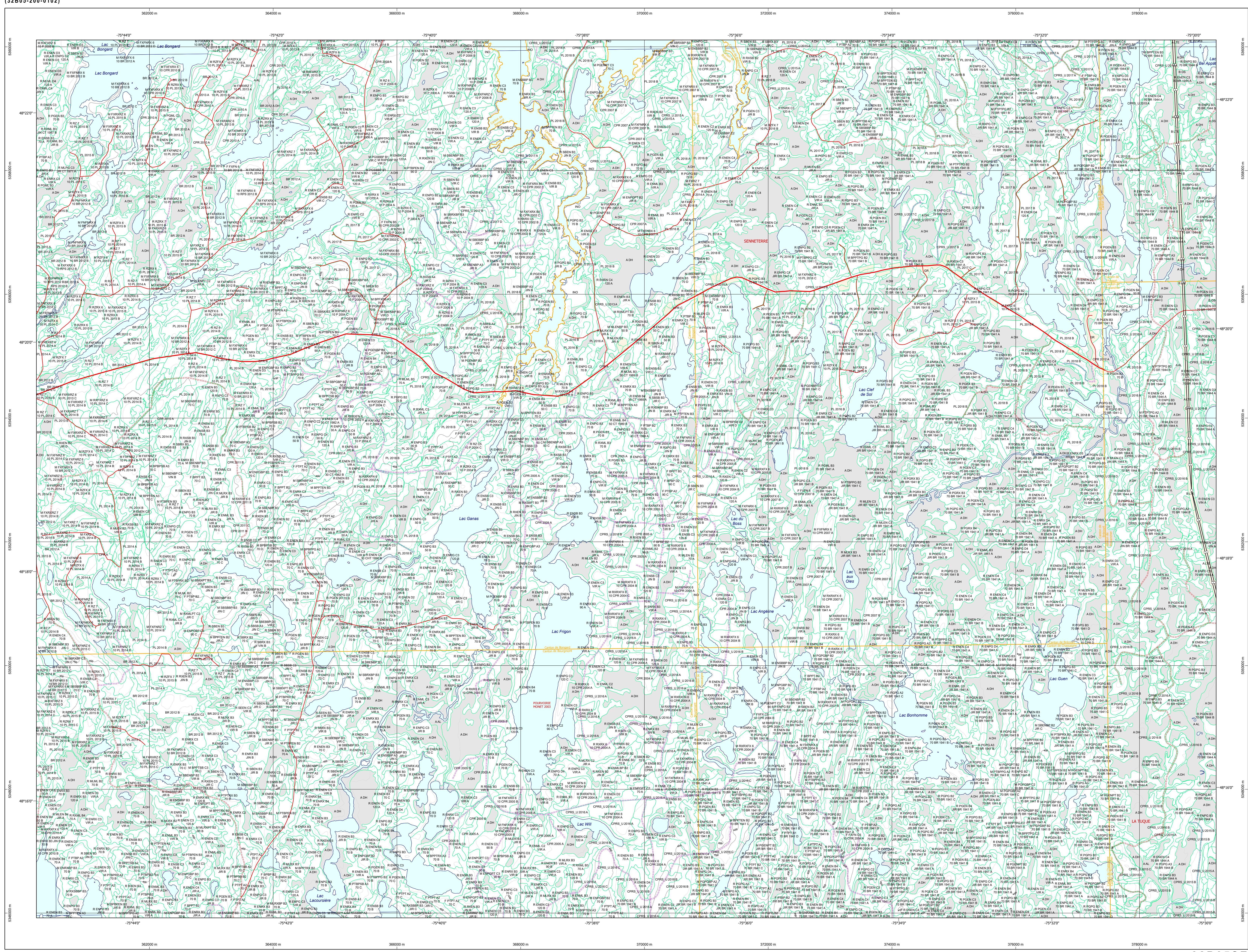


Carte écoforestière



32B05SE
(32B05-200-0102)

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS		CLASSES DE PENTE		
CODE	DÉSIGNATION	CODE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide	A	Nulle	0% à 3%
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec	B	Faible	4% à 8%
AL	Aulnaie	C	Douce	9% à 15%
		D	Modérée	16% à 30%
		E	Forte	31% à 40%
		F	Abrupte	41% et plus

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE		INTERVENTIONS PARTIELLES
CHT	Chablis total	CON	Conversion de peuplement
DT	Dépérissement total	CDL	Coupe à diamètre limite
ES	Épidémie grave	DLD	Coupe à diamètre limite avec dégagement
BR	Brûlis total		des arbres d'avenir
FR	Friche	CAM	Coupe d'amélioration
VER	Verglas grave	CA	Coupe d'assainissement
		CD	Coupe en damier
		CJ	Coupe de jardinage
		CJP	Coupe de jardinage par parquets
CPR	Coupe avec protection de la régénération	CJT	Coupe de jardinage avec trouées
CRS	Coupe avec réserve de semenciers	CEA	Coupe de préjardinage
CBT	Coupe par bande finale	CB	Coupe par bandes
CPE	Coupe progressive d'ensemencement (coupe finale)	CTR	Coupe par trouées
CT	Coupe totale	CP	Coupe partielle
CRB	Coupe de récupération dans un brûlis	CPF	Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
ETR	Élimination des tiges résiduelles		Coupe progressive d'ensemencement (mélangés)
ENS	Ensemencement	CPM	Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
ENM	Ensemencement avec mini serres	CPC	Dégagement mécanique de la rég.
P	Plantation	DRM	Naturelle
PLN	Plantation de semis cultivés à racines nues		
PLR	Plantation de semis cultivés en récipients		
PLB	Plantation de boutures	DR	
REA	Régénération d'une aire d'ébranchage	EC	Éclaircie commerciale
RIA	Régénération d'un site occupé par une infrastructure abandonnée	ECE	Éclaircie commerciale d'étalement
RPS	Récupération en vertu d'un plan spécial d'aménagement	EPC	Éclaircie précommerciale
		ENR	Enrichissement
		FER	Fertilisation
		RBV	Récolte dans les bandes vertes résiduelles
		ECL	Récolte dans les lisières boisées
		CRR	Récolte des tiges résiduelles et des rebuts
PERTURBATIONS MOYENNES			
BRP	Brûlis partiel	RRB	Regarnis avec boutures
CHP	Chablis partiel	RRN	Regarnis avec plants utilisés à racines nues
DP	Dépérissement partiel du feuillu	RRR	Regarnis de plants cultivés en récipients
EP	Épidémie létale		

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR							
	HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET CODOMINANTES						
	22 m et +	17m à 22m	12m à 17m	7m à 12m	4m à 7m	2m à 4m	2m et -
Classe de hauteur	1	2	3	4	5	6	7
Classe de densité							
81% à 100%	A	A1	A2	A3	A4	A5	SD
61% à 80%	B	B1	B2	B3	B4	B5	SD
41% à 60%	C	C1	C2	C3	C4	C5	SD
25% à 40%	D	D1	D2	D3	D4	D5	SD
H	Densité recouvrement haute						H7*
I	Densité recouvrement inférieure						I7*

Paramètres utilisés pour la cartographie						
Code	Description	+ 7m	- 7m	Improductif	Non forestier	
F	Type de couvert		X			
SS	Groupement d'essence 3 ^e	X				
SBSB	Groupement d'essence 4 ^e	X				
A	Indice densité	X	X			
2	Indice hauteur	X	X			
CT	Intervention d'origine	X	X			
78	Année d'intervention d'origine	X	X			
JIN	Classe d'âge	X	X			
CJ	Intervention partielle	X	X			
98	Année d'intervention partielle	X	X			
D	Classe de pente	X	X	X		
DH	Code de terrain 3 ^e	X		X		X
NF	Code de terrain 4 ^e	X		X		X

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Improductif	Non forestier
SS B 3 JIN EC 98 C	CJ 98 D	A DH	NF
SBSB A 2 50 D	F A 5 CT 78 10 D		

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE					
RÉSINEUX					
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences résineuses.					
R					
FEUILLUS					
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences feuillues.					
F					
MÉLANGES					
Peuplement dont les essences feuillues et résineuses occupant individuellement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrière totale.					
M					
CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 3°	CODE	ESSENCES FEUILLUES 3°		
G	Épinette blanche	BB	Bouleau à papier		
E	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune		
PB	Pin blanc	CH	Chêne rouge		
PR	Pin rouge	EO	Érable rouge		
PG	Pin gris	ER	Érable à sucre		
ME	Mélèze laricin	FT	Feuillu tolérant (1)		
PU	Priche de l'est	FI	Feuillu intolérant (2)		
R	Résineux indéterminés	FH	Feuillu humide (3)		
S	Sapin Baumier	FNC	Feuillu non commercial		
C	Thuya occidental	PE	Peuplier		
		FI	Feuillu intolérant		
CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 4° et 5°	CODE	ESSENCES FEUILLUES 4° et 5°	CODE	ESSENCES FEUILLUES 4° et 5°
EB	Épinette blanche	BP	Bouleau à papier	FX	Feuillus indéterminés
EP	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune	FNC	Feuillus non commercial
PB	Pin blanc	CF	Caryer à fruits doux	FA	Frêne d'Amérique
PR	Pin rouge	CC	Caryer cordiforme	HG	Hêtre à grandes feuilles
PG	Pin gris	CT	Cerisier Tardif	OR	Orme d'Amérique
ME	Mélèze laricin	CH	Chêne à gros fruits	PD	Peuplier à grandes dents
PU	Priche de l'est	CH	Chêne bicolore	PA	Peuplier baumier
RX	Résineux indéterminés	CR	Chêne rouge	PT	Peuplier faux-tremble
SB	Sapin Baumier	EO	Érable rouge	TA	Tilleul d'Amérique
TO	Thuya occidental	ES	Érable à sucre		

(1) Caryer, Chêne, Frêne, Hêtre, Noyer, Ostryer, Tilleul (applicable 4 ^e et 5 ^e)						
(2) Ex: Peuplier, Bouleau, Érable rouge en association (applicable 4 ^e et 5 ^e)						
(3) Frêne noir, Orme d'Amérique, Orme de Thomas, Orme rouge (applicable 4 ^e et 5 ^e)						

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR							
	HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET CODOMINANTES						
	22 m et +	17m à 22m	12m à 17m	7m à 12m	4m à 7m	2m à 4m	2m et -
Classes de hauteur	1	2	3	4	5	6	7
Classe de densité							
81% à 100%	A	A1	A2	A3	A4	A5	SD
61% à 80%	B	B1	B2	B3	B4	B5	SD
41% à 60%	C	C1	C2	C3	C4	C5	SD
25% à 40%	D	D1	D2	D3	D4	D5	SD
H				Densité recouvrement haute			H7*
I				Densité recouvrement inférieure			I7*

The figure shows a map of a forested area with a grid overlay. A dashed line outlines a specific plantation series. A legend in the bottom right corner identifies the plot numbers:

32B05NO	32B05NE	32B06NO
32B05SO	32B05SE	32B06SO
32B04NO	32B04NE	32B03NO

A blue dot marks the location of Lac Angéline.

Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- ===== Classe 4
- NC - Non classé. ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
-  Pont forestier

Hydrographie écoforestière

-  Cours d'eau intermittent
-  Cours d'eau permanent, canal
-  Hydrographie

Obstacles et infrastructures	
	Bâtiment, silo, réservoir
	Chute, rapide, écueil
	Centre de ski alpin
	Hydrobase
	Mine à ciel ouvert
	Pylône
	Terrain de camping
	Tour de télécommunication
	Barrage, barrage de casse
	Remontée mécanique

	Courbe de niveau
	Courbe de niveau
	Eskew
	Morcellement
	Morcellement
	Frontières
	Frontière
	Frontière
	Frontière (cette)

	P
iveau maîtresse	
iveau intermédiaire	
ent foncier	
ternationale	
terprovinciale	
uébec – Terre-Neuve-et-Labrador ière n'est pas définitive)	

- Peuplement écoforestier
- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Étadonnées

Surface de référence géodésique
Système de référence géodésique
Projection cartographique

Origine des altitudes
Evidistance des courbes de niveau
Inclinaison magnétique au centre
la feuille en 2006
Coordonnées géographiques au centre
la feuille

Longitude d'origine (méridien central)
Latitude d'origine (équateur)
Coordonnées d'origine
Facteur d'échelle

de GRS 80
(SCRS)
r transverse modifiée (MTM), zone de
e de coordonnées planes du Québec (S
9
28 (Niveau moyen des mers)
es
OUEST
9°O 48°18'45"N
ouest
800 mètres; Y : 0 mètre

Sources	
Donnée	Organisme
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles
Hydrographie surfacique	Ministère des Forêts, Faune et Parcs
Informations forestières	
Numéro d'inventaire écoforestier	5e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	2008
Date de mise à jour provinciale	Juillet 2020
Superficie minimale d'appellation des peuplements	4 hectares
Réalisation	
Production :	Ministère des Forêts, Faune, et des Parcs Direction des inventaires forestiers 5700, 4e Avenue Ouest, porte A108 Québec (Québec), G1H 6R1
Diffusion :	Directions des inventaires forestiers
AVERTISSEMENT	
Les données sont fournies à titre indicatif et ne sont pas utilisées officiellement.	

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre AUCUNE valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.